RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### **INSTITUT NATIONAL** DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

**PARIS** 

(11) N° de publication : (à n'utiliser que pour les

2 722 231 commandes de reproduction)

(21) N° d'enregistrement national : 94 08302

(51) Int Cl<sup>6</sup> : E 04 H 17/26, B 25 B 25/00

#### **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION** (12)

Α1

Date de dépôt : 05.07.94.

Priorité:

(71) Demandeur(s) : *DUFAY ERIC* — FR.

(43) Date de la mise à disposition du public de la demande: 12.01.96 Bulletin 96/02.

(56) Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : Se reporter à la fin du présent fascicule.

(60) Références à d'autres documents nationaux apparentés: DIVISION DEMANDEE LE 09/08/95 BENEFICIANT DE LA DATE DE DEPOT DU 09/12/94 DE LA DEMANDE INITIALE NÊ 94 14830 (ARTICLE L.612-4) DU CODE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLÉ

(73) Titulaire(s) :

(72) Inventeur(s) :

(74) Mandataire : DUFAY ERIC.

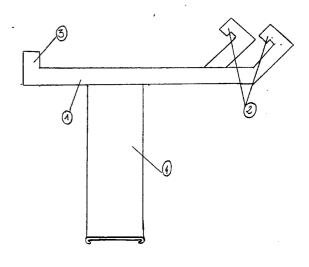
(54) TIRE GRILLAGE.

Dispositif pour aider une personne seule a poser du grillage de grande dimension.

L'invention concerne un dispositif permettant de maintenir le grillage tendu temporairement sur les poteaux intermédiaires.

Il est constitué, d'une pièce (1) dont à l'une des extremi-tées se trouvent deux crochets (2) par lesquels sont intro-duites les mailles du grillage. L'utilisateur saisit la poignée (4) et tire sur le dispositif jusqu'à la tension voulue, puis, il accroche à ce moment là, la buttée (3) à un des poteaux intermédiaires, afin que le grillage soit maintenu tendu temporairement et laisse libre de ses mouvements l'utilisateur.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à aider une personne seule à poser du grillage.





#### DESCRIPTION

La présente invention concerne un dispositif pour aider une personne seule à poser du grillage de grande dimension (hauteur, longueur).

- 5 Etant donné le manque de rigidité du grillage, il est très intéressant de maintenir temporérement ce grillage sur les poteaux intermédiaires.

Le dispositif selon l'invention permet de remédier à cet inconvénient.

- JSIL comporte en effet selon une première caractéristique, une pièce présentant à une extrémité deux crochets par lesquels le grillage est accroché par ses mailles. Sur cette pièce est situé une poignée qui sert à l'utilisateur à maintenir le grillage en le tendant. Pour que le grillage reste 20 bien tendu, à l'autre extrémité de la pièce se trouve un
- petit bras qui sert de butée pour s'aggripper au poteau intermédiaire. Pendant que le grillage est maintenu droit et tendu temporairement grâce à l'outil, l'utilisateur est libre de ses mouvements et peut fixer le grillage au fil
- 25tendeur. Une fois le grillage fixé il lui suffit de décrocher l'outil et de recommencer l'opération quelques mètres plus loin.

Selon des modes particuliers de réalisation :

- les deux crochets à l'extrémité de l'outil peuvent être formés comme une sorte de fourche à deux dents dont les extrémités sont recourbées pour épouser la forme des mailles du grillage.
- Les deux crochets peuvent être espacés de la largeur des mailles du grillage.
- Au centre de l'outil peut être fixée une pièce métallique LOqui sert de poignée pour que l'utilisateur puisse la saisir et tendre le grillage grâce à celle-ci.
- L'autre extrémité peut être composée d'un petit bras fai-≱sant partie de la même pièce de l'outil accroché à un des µSpoteaux intermédiaire par la tension faite par l'utilisateur servant de butée et permettant de maintenir le grillage tendu.

Les dessins annexés illustrent l'invention :

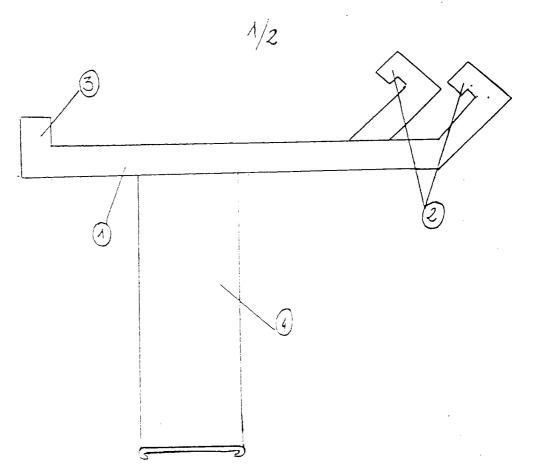
La figure 1 représente en coupe, le dispositif selon l'invention.

- 5 En référence à ces dessins, le dispositif comporte une pièce (1), dont une extrémité est munie d'une zone de pliage et de moindre épaisseur formant deux crochets (2) espacés ayant une forme correspondante aux mailles d'un grillage et faisant partie d'une même pièce.
- 10
  L'autre extrémité comporte un petit bras fixe (3) faisant toujours partie de la même pièce servant de butée pour que l'outil maintienne à un poteau intermédiaire.
- A5Sur cette pièce (1) est fixée une pièce de métal pliée aux deux extrémités et ramener l'une vers l'autre afin de former une poignée (4) qui sert à l'utilisateur à tendre puis à maintenir le grillage tendu en fixant la butée (3) au poteau.
- öSelon une variante non illustrée la pièce peut être pourvue d'une
  poignée rabattable et d'une butée plus ou moins longue. La pièce
  peut être autre qu'en métal et avoir un ou plus de deux crochets.
- A titre d'exemple non limitatif l'outil aura les dimensions de 251'ordre de 15 centimètres de longueur et d'une épaisseur de 0,8 centimètres.

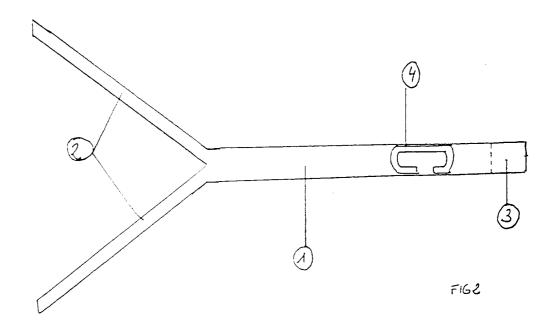
Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à maintenir tendu un grillage par une seule personne.

### REVENDICATIONS

- 1) Dispositif pour aider une personne seule à poser du grillage de grande dimension caractérisé en ce qu'il comporte une pièce (1) présentant à une extrémité deux crochets (2), ces deux crochets étant pris dans les mailles du grillage, la poignée (4) prise en main par l'utilisateur allant tendre le grillage et l'accrocher à un poteau intermédiaire grâce à la butée (3).
- 2) Dispositif selon la revendication l caractérisé en ce què les crochets (2) forment à l'extrémité de la pièce (1), une zone de pliage et de moindre épaisseur en forme de crochet.
- 3) Dispositif selon la revendication caractérisé en ce que la poignée (4) fixée sur la pièce (1) étant une pièce de métal courbée à chaque extrémité pour former la poignée.
- 4) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que la butée située à l'autre extrémité de la pièce (1) sert à accrocher l'outil à un des poteaux intermédiaires.







2/2

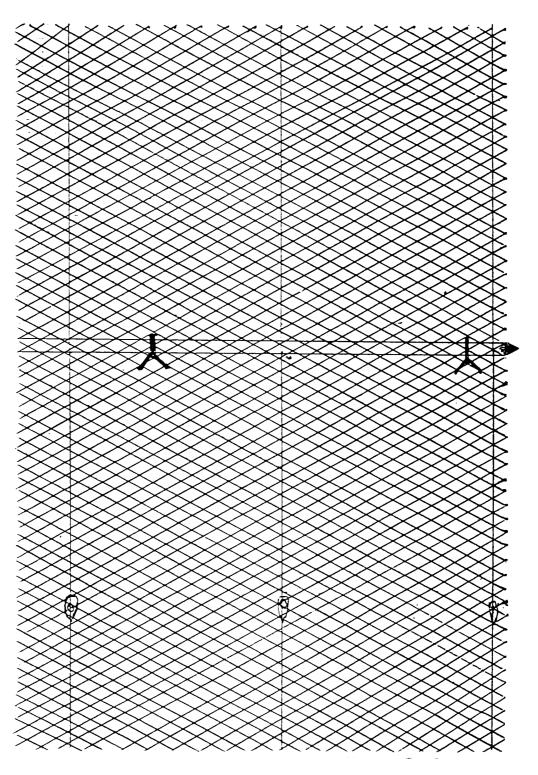


Fig 3

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL

## RAPPORT DE RECHERCHE PRELIMINAIRE

2722231 N° d'enregistrement

de la
PROPRIETE INDUSTRIELLE

1

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche FA 509609 FR 9408302

tégorie	Citation du document avec indication, et des parties pertinentes	cas de besoin,	de la demande examinée		. <u> </u>
,	AU-B-448 614 (ATLAS FENCE)  * page 5, alinéa 4 - page figures 1,2 *	7, ligne 1;	1,2		
	US-A-2 996 283 (G. JOHNSON * colonne 2, ligne 3 - lig	) ne 58; figure 2	1,4		
•	US-A-3 031 170 (G. INGRAM)  * colonne 1, ligne 64 - co 46; figures 1,6 *	lonne 2, ligne	1		
`	FR-A-2 405 346 (S. JACQUES * page 3, ligne 30 - page figures *	) 4, ligne 21;	1		
			-	DOMAINES RECHERCI	TECHNIQUES HES (Int.CL.6)
				E04H	
		Fashinamani da la maharaha	<u> </u>	Examinateur	
	Date	d'achèvement de la recherche 10 Avril 1995	Kr	iekoukis,	S
Y : pa	CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES  articulièrement pertinent à lui seul articulièrement pertinent en combinaison avec un utre document de la même catégorie ertinent à l'encontre d'au moins une revendication	T : théorie ou princ	ripe à la base de evet bénéficiant d pôt et qui n'a été à une date postés mande	l'invention	mrė